

Image not found or type unknown



Virement compte pro vers compte Perso sans mon consentement

Par **Patrick094**, le **13/02/2015** à **15:46**

Bonjour,

Ma banque a t elle le droit d'effectuer un virement depuis mon compte Professionnel et au profit de mon compte personnel afin de couvrir ce dernier qui est en dépassement de découvert autorisé et tout ceci sans mon consentement ni même m'en avoir informé.

Merci de me répondre dans les meilleurs délais.

Cordialement.